

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 SEPTEMBRE 2011 A 20 h 30

Présents : M-J. DUPONT, F. ESMANGART de BOURNONVILLE, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. BRUNEAU, F. CORTET, N.DEYROLLE, N. FAUCOND, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD

Excusés : M. CHIFFOLEAU, F. DENIS, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU

Secrétaire de séance : E. BIRET

Convocation : 24 août 2011



CENTRE BOURG

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avant projet d'aménagement du Centre Bourg. Les observations formulées ont été prises en compte par le bureau d'études, notamment en ce qui concerne la rue Saint Vincent.

Des économies ont été trouvées au niveau du revêtement des trottoirs (béton désactivé au lieu des pavés initialement prévus). L'estimation des travaux s'élève à 281 682 euros H.T pour la partie VRD hors effacements de réseaux.

Le Conseil Général peut subventionner les études et les travaux hors réseaux enterrés.

Les subventions attendues pourraient s'élever à 133 270 euros.

Le SYDELA a chiffré la partie effacement des réseaux et appareillage d'éclairage public. Ces travaux s'élèvent à 40 191,00 euros HT, sans la mise en valeur de l'église qui peut être estimée à 15 000,00 euros HT.

Le plan de financement de ce programme pourrait être le suivant :

Dépenses

- Etudes Centre Bourg	26 700,00 euros
- Travaux VRD	281 000,00 euros
- Effacements et luminaires	40 191,00 euros
- Mise en valeur église	15 000,00 euros
	<hr/>
total HT	362 891,00 euros

Recettes

- Subvention Conseil Général de L.A	133 270,00 euros
-------------------------------------	------------------

La commune devra financer 230 000,00 euros plus la TVA à hauteur de 71 000,00 euros soit globalement 300 000,00 euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet d'aménagement du Centre Bourg.
- Approuve le plan de financement proposé
- Sollicite les subventions du Conseil Général de L.A
- Approuve le programme d'effacements de réseaux proposé par le SYDELA

Ce dossier sera présenté aux riverains le jeudi 22 septembre 2011 à 20 h 00 – salle Henri IV.

LOGEMENTS ET LOCAUX COMMERCIAUX – PLACE SAINTE THERESE

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'aménagement des bâtiments communaux situés place Sainte Thérèse.

Le Cabinet Giraudineau, architecte, propose d'aménager un local commercial de 55 m², éventuellement divisible, un logement à l'étage et un logement à l'arrière sur deux niveaux. Après étude, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet présenté et charge Madame le Maire ou un Adjoint de déposer le permis de construire réglementaire.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le schéma départemental a été élaboré par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale.

Pour notre secteur, les limites des communautés de communes n'ont pas été modifiées. Les syndicats existants sont maintenus (Pays, Bassin de Grand-Lieu).

Les principales modifications touchent le syndicat départemental pour l'eau potable et le SYDELA, le rapport préconise également un renforcement de l'intercommunalité sur les compétences déchets et assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de schéma départemental de la coopération intercommunale.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal présente à la Communauté de Communes de Grand-Lieu les noms des candidats suivants pour siéger à la future commission intercommunale des impôts directs :

- titulaires : Joël Guilbaud et Evelyne Guillou
- suppléants : Jacky Doux et Daniel Fortineau

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Sur proposition de Monsieur Frédéric Launay, Adjoint à l'agriculture, le Conseil Municipal confie au Syndicat du bassin versant de Grand-Lieu la mission inventaire des zones humides de la commune.

Le coût de cette opération est de 2,00 euros par hectare soit pour la Limouzinière 1996,99 hectares x 2,00 euros = 3 993,98 euros. 80 % de ce coût sera pris en charge par des finances extérieures (Agence de l'Eau, Région) que le syndicat sollicite spécifiquement. Le coût réel supporté par la commune sera de 798,80 euros. La Commission agricole est chargée du suivi de ce dossier.

DECISIONS MODIFICATIVES

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives ci-dessous :

Budget lotissement :

Décision modificative n°2

Recettes

040-315 : - 30,00 euros

042-71355 : + 30,00 euros

Budget Assainissement

Décision modificative n° 1

Dépenses :

014-706 129 : + 100,00 euros

11-6062 : - 100 ,00 euros

CONVENTION COLLECTE DE TEXTILES

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une convention de mise à disposition d'un conteneur de collecte de textiles mis en place par SOEX France. Cet équipement serait installé au point tri de la Michelière gratuitement, l'entretien et le ramassage des textiles étant assurés par l'entreprise SOEX.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les documents nécessaires.

EXONERATION FONCIER NON BATI VIGNES

La loi des finances 2011 permet aux communes d'exonérer de la taxe foncière non bâti les terrains plantés en vigne. Cette exonération peut être d'une durée maximale de huit ans et porte sur la totalité de la part exonérée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix contre, 3 voix pour et une abstention rejette cette proposition.

DENOMINATION D'UN CHEMIN

Sur proposition de Monsieur Frédéric Launay, le Conseil Municipal décide de nommer le chemin du village du Maupas chemin d'Alteau.

RENTREE SCOLAIRE 2011/2012

Madame Gisèle Vaillant, Adjointe aux affaires scolaires fait le point sur la rentrée scolaire 2011.

Les effectifs enregistrés sont les suivants :

- Ecole Gaston Chaissac : 171 élèves / 6 classes

- Ecole Saint-Joseph : 158 élèves / 6 classes

- transports scolaires : 189 enfants
 - la Limouzinière : 36 enfants
 - Collège St-Philbert : 116 enfants
- Collège Legé : 8 enfants
- Lycées Machecoul : 29 enfants
- Restaurant scolaire : 289 rationnaires
 - dont 48 occasionnels
- Accueil Périscolaire : 167 pré-inscriptions.

EXTENSION DE LA SUPERETTE

Madame le Maire propose à l'assemblée de lancer la consultation d'entreprises pour les travaux d'extension de la supérette.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de lancer la consultation d'entreprises pour les travaux d'extension de la supérette.

DATES A RETENIR

- 11 septembre 2011 - Fête du sport – Saint Lumine de Coutais
- 30 septembre 2011 - Inauguration Parc Eolien
- 14 octobre 2011 - Concert baroque en l'église
- 21 octobre 2011 - Accueil nouveaux Limouzins
- 25 novembre 2011 - Réunion publique d'informations municipales.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 10 OCTOBRE 2011 A 20H30**